

Faire carrière au Collège de Rimouski



Chargé (e) de cours - Estimation en travaux de construction et de rénovation (FC-2026-69)

Collège de Rimouski

📍 Rimouski, Québec

👤 1 Poste disponible

📅 Publié à l'externe le : 12 mai 2026

📅 Publié à l'interne le : 12 mai 2026

📅 Expire à l'externe le : 22 mai 2026

📅 Expire à l'interne le : 22 mai 2026

DESCRIPTION DU POSTE

La Formation continue du Collège de Rimouski est actuellement à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant pour donner le cours *Code du bâtiment et législation*.

Joignez-vous à une équipe humaine, engagée et innovante !

- **Établissement d'enseignement** : Centre matapédien d'études collégiales
- **Secteur d'enseignement** : Formation continue
- **Discipline** : Technologie du bâtiment et des travaux publics
- **Programme** : Estimation en travaux de construction et de rénovation (EEC.35)
- **Titre du cours** : 221-E32-RK Code du bâtiment et législation (45 heures)
- **Session / Année** : Automne 2026
- **Type de cours** : Théorie et laboratoire
- **Détails du cours** : Cours offert en virtuel, de soir et un samedi matin, du 8 septembre 2026 au 20 novembre 2026
- **Début de l'affichage** : 2026-05-12

Nature du travail

La tâche d'une ou d'un chargé(e) de cours à la formation continue comprend toutes les activités inhérentes à l'enseignement notamment : préparation et prestation de cours, de laboratoires ou des stages, rencontres avec les étudiants, surveillance et correction d'examens.

Description des compétences du cours :

- Saisir l'incidence de la forme légale de l'entreprise de construction sur ses engagements.
- Indiquer les travaux pour lesquels une entreprise de construction peut soumissionner.
- Cerner la portée légale des documents d'appels d'offres.
- Examiner le contexte réglementaire entourant les soumissions d'entreprises de construction spécialisées.
- Définir les compétences de la main-d'œuvre de chantier d'un point de vue légal.
- Utiliser une convention collective pour la préparation d'une soumission.

EXIGENCES

Qualifications requises

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle (BAC) en architecture;
- Le diplôme universitaire en génie de la construction avec cinq (5) années d'expérience professionnelle pourra également être considéré;
- L'absence de diplôme universitaire pourra être compensée par un diplôme technique d'études

📅 Entrée en fonction :
8 septembre 2026

📁 Type d'emploi
Contrat / Temps partiel

🕒 Quarts de travail :
Soir, Fin de semaine

📍 Emplacement
À distance

💰 Salaire :
98,97 \$ - 138,12 \$ CAD Taux
horaire

👥 Syndiqué :
Oui

Documents requis

✅ CV

Documents facultatifs

✅ Lettre de motivation

collégiales dans la discipline concernée et cinq (5) années d'expérience professionnelle directement pertinente;

- Posséder une expérience significative d'enseignement ou détenir un diplôme en pédagogie ou s'engager à entreprendre et à compléter une démarche de perfectionnement pédagogique.

Autres exigences

- Aptitude à enseigner la majorité des cours de la discipline;
- Maîtrise du français parlé et écrit;
- Aptitude au travail d'équipe requis par l'approche programme;
- La connaissance de l'enseignement en mode virtuel est un atout.

Tests requis

En complément d'une entrevue, les exigences particulières seront mesurées à l'aide de tests, notamment de français écrit et psychométriques. L'obtention de l'emploi est conditionnelle à la réussite de ceux-ci.

La Formation continue ne s'engage pas à donner ce cours, celui-ci pourrait être annulé, notamment en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Le Collège de Rimouski souscrit aux programmes d'accès à l'égalité en emploi en vigueur et invite les femmes, les personnes en situation d'handicap, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature. Les personnes en situation d'handicap ayant besoin d'un accommodement durant le processus de candidature peuvent en faire la demande par courriel à l'adresse rh@cegep-rimouski.qc.ca.

AVANTAGES



Nombreuses possibilités de développement professionnel



Esprit de collégialité, projets d'équipe, respect des pairs et des idées



Accessibilité aux installations sportives